

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 5 juillet 2011

Chères citoyennes, Chers citoyens, À titre de mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement. RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010 Le budget de dépenses lors de son adoption en 2010 totalisait 58 592 700 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 2 271 500 \$. Au cours de l'année, l'arrondissement a participé au plan d'amélioration de la situation financière de la Ville de Montréal adopté par le comité exécutif le 7 juillet 2010. Cela a représenté pour l'arrondissement une réduction de son budget de dépenses de l'ordre de 585 900 \$. Par ailleurs, l'arrondissement s'est vu allouer 730 800 \$ en septembre 2010 en rapport avec le dossier de la répartition de la réserve de 12 millions de dollars dédiée aux arrondissements. Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 56 754 000 \$ après régularisations corporatives alors que les revenus furent de 2 887 100 \$. L'année financière se terminant le 31 décembre 2010 a entraîné un surplus d'opération de 2 477 300 \$, déduction faite d'une somme de 595 600 \$ représentant le solde de la deuxième tranche du Fonds de soutien-neige remboursée à la ville centre. L'économie résulte principalement des faibles précipitations de neige enregistrées durant la saison 2009-2010. Ce qui a permis de réduire les coûts de chargement, déneigement et transport de neige, de même que pour l'utilisation des abrasifs. Ce surplus devrait permettre cette année d'effectuer le remboursement à la ville centre de la troisième et dernière tranche du prêt consenti par la Ville en 2008 de 846 900 \$. De plus, il faut souligner les efforts entrepris par l'arrondissement à même son budget de fonctionnement, en matière : ☐ d'émission de permis, traitement des demandes pour l'aménagement du territoire, zonage, occupation du domaine public, etc. qui ont généré des revenus directs pour l'arrondissement de l'ordre de 1 407 000 \$; ☐ de mise en place, en collaboration avec différents intervenants du milieu et avec un soutien gouvernemental dans certains cas, de plusieurs projets axés sur les besoins ou préoccupations des citoyens en matière de sports, loisirs, développement social, culturel et communautaire; ☐ de soutien financier octroyé aux organismes et partenaires d'une valeur de plus de 1 431 000 \$ pour la réalisation d'activités visant tous les groupes d'âge; ☐ de sécurité des piétons par l'installation de panneaux lumineux de limite de vitesse aux endroits stratégiques de l'arrondissement et par une campagne de sécurité routière visant les automobilistes et les piétons afin qu'ils respectent la signalisation routière; ☐ de mise en œuvre de plusieurs événements au bénéfice des résidents tels que la programmation estivale de l'Été show, la remise des prix du concours d'embellissement et le souper des bénévoles pour les remercier de leur implication dans l'arrondissement. Enfin, soulignons que dans son rapport annuel au conseil municipal et conseil d'agglomération, aucune mention spécifique sur l'arrondissement n'a été faite par le vérificateur général, dans le cadre de sa vérification. INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS EN 2010 L'arrondissement a procédé à des investissements nets de plus de 5,9 millions de dollars en 2010 au bénéfice des citoyens, notamment : <table><tr><td>1 241 000 \$</td><td>pour le réaménagement de rues;</td></tr><tr><td>1 223 000 \$</td><td>pour l'amélioration des aires de jeux, des installations sportives extérieures, le remplacement d'équipements de parcs et la dotation d'installations sportives;</td></tr><tr><td>958 000 \$</td><td>pour la réfection routière;</td></tr><tr><td>588 000 \$</td><td>pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;</td></tr><tr><td>550 000 \$</td><td>pour la protection des cours de services et des emplacements d'immeubles;</td></tr><tr><td>523 000 \$</td><td>pour la construction et la réfection des centres de loisir et communautaires;</td></tr><tr><td>316 000 \$</td><td>pour la revitalisation du Vieux—Pointe-aux-Trembles ;</td></tr><tr><td>263 000 \$</td><td>pour le remplacement de véhicules;</td></tr><tr><td>254 000 \$</td><td>pour l'aménagement et le réaménagement de parcs;</td></tr><tr><td>26 000 \$</td><td>pour d'autres projets.</td></tr></table> Soulignons ainsi quelques projets réalisés en 2010 : - la réfection du terrain de soccer synthétique a été complétée au parc de l'École secondaire de la Pointe-aux-Trembles; - l'aménagement des aires de jeux et de détente au parc Versailles et Campobasso et Dollard-Morin;	1 241 000 \$	pour le réaménagement de rues;	1 223 000 \$	pour l'amélioration des aires de jeux, des installations sportives extérieures, le remplacement d'équipements de parcs et la dotation d'installations sportives;	958 000 \$	pour la réfection routière;	588 000 \$	pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;	550 000 \$	pour la protection des cours de services et des emplacements d'immeubles;	523 000 \$	pour la construction et la réfection des centres de loisir et communautaires;	316 000 \$	pour la revitalisation du Vieux—Pointe-aux-Trembles ;	263 000 \$	pour le remplacement de véhicules;	254 000 \$	pour l'aménagement et le réaménagement de parcs;	26 000 \$	pour d'autres projets.	- l'aménagement de jeux d'eau, la réfection des sentiers, l'installation d'éclairage et de nouveaux mobiliers au parc Montmartre; - l'aménagement des terrains de tennis au parc Marie-Claire-Daveluy; - le réaménagement des installations aquatiques, pataugeoires et annexes aux parcs Maria-Goretti et Saint-Jean-Baptiste a débuté; - les travaux de réfection au centre récréatif de Rivière-des-Prairies, du centre aquatique de Rivière-des-Prairies et à l'aréna René-Masson; - la construction d'un tournebride sur la 52^e Avenue; - la poursuite des travaux de pavage, trottoirs et éclairage réalisés sur les rues Jules-Huot, Camille-Laurin, Eugénie-Tessier de même que sur les rues en macadam. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE 2011 Le budget 2011 prévoit des dépenses de l'ordre de 59 783 700 \$ alors que les revenus sont établis à 2 265 700 \$. L'arrondissement a comme priorités pour 2011 l'amélioration de la qualité de vie, l'environnement et le développement durable. Cela se traduit par une saine gestion des matières résiduelles, la mise en valeur des espaces verts, l'amélioration de la propreté des lieux publics et la lutte aux îlots de chaleur. L'accent est mis également sur les initiatives de développement économique local et sur son offre de service dans les installations de l'arrondissement, les parcs, bibliothèques et maisons de la culture. Cette année, l'arrondissement prévoit toutefois un déficit de 1,6 million de dollars résultant principalement des fortes précipitations de neige de l'hiver dernier. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2011, 2012 ET 2013 Le budget du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2011 est de 8 373 000 \$, dont 6 348 000 \$ sont financés jusqu'à présent par règlement d'emprunt. De plus, cette année, une somme de 853 000 \$ s'est ajoutée pour financer la réfection routière. Les investissements suivants ayant fait l'objet d'un règlement d'emprunt se détaillent comme suit : <table><tr><td>2 025 000 \$</td><td>pour le réaménagement de rues;</td></tr><tr><td>1 945 000 \$</td><td>pour l'aménagement, le réaménagement des parcs et de ses installations sportives;</td></tr><tr><td>1 453 000 \$</td><td>pour la réfection routière;</td></tr><tr><td>604 000 \$</td><td>pour la réfection des centres de loisir et communautaires;</td></tr><tr><td>500 000 \$</td><td>pour le remplacement de véhicules;</td></tr><tr><td>339 000 \$</td><td>pour la protection des bâtiments;</td></tr><tr><td>310 000 \$</td><td>pour le campus René-Masson;</td></tr><tr><td>25 000 \$</td><td>pour la désuétude informatique.</td></tr></table> Les montants investis en 2011 contribueront à consolider les acquis de l'arrondissement. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012 L'accroissement du territoire urbanisé dans l'arrondissement jumelé aux augmentations du fardeau financier résultant des coûts croissants tels que l'énergie et autres entraînent des pressions budgétaires importantes. Les services municipaux offerts seront maximisés en fonction de la dotation budgétaire consentie à l'arrondissement. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012, 2013 ET 2014 Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 sera déposé avec le budget de fonctionnement. Le conseil d'arrondissement identifiera quelles seront ses priorités concernant : - la maison du citoyen; - la revitalisation du Vieux—Pointe-aux-Trembles; - la place du village; - la sécurité et l'accessibilité dans les parcs et dans les installations sportives; - le réaménagement de parcs et terrains de jeux; - la réfection de centres de loisir et communautaires; - le programme de réfection routière des rues en macadam et des infrastructures; - le réaménagement de rues; - le parc de véhicules; - et autres projets. Cela complète la présentation de la situation financière de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	2 025 000 \$	pour le réaménagement de rues;	1 945 000 \$	pour l'aménagement, le réaménagement des parcs et de ses installations sportives;	1 453 000 \$	pour la réfection routière;	604 000 \$	pour la réfection des centres de loisir et communautaires;	500 000 \$	pour le remplacement de véhicules;	339 000 \$	pour la protection des bâtiments;	310 000 \$	pour le campus René-Masson;	25 000 \$	pour la désuétude informatique.
1 241 000 \$	pour le réaménagement de rues;																																				
1 223 000 \$	pour l'amélioration des aires de jeux, des installations sportives extérieures, le remplacement d'équipements de parcs et la dotation d'installations sportives;																																				
958 000 \$	pour la réfection routière;																																				
588 000 \$	pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;																																				
550 000 \$	pour la protection des cours de services et des emplacements d'immeubles;																																				
523 000 \$	pour la construction et la réfection des centres de loisir et communautaires;																																				
316 000 \$	pour la revitalisation du Vieux—Pointe-aux-Trembles ;																																				
263 000 \$	pour le remplacement de véhicules;																																				
254 000 \$	pour l'aménagement et le réaménagement de parcs;																																				
26 000 \$	pour d'autres projets.																																				
2 025 000 \$	pour le réaménagement de rues;																																				
1 945 000 \$	pour l'aménagement, le réaménagement des parcs et de ses installations sportives;																																				
1 453 000 \$	pour la réfection routière;																																				
604 000 \$	pour la réfection des centres de loisir et communautaires;																																				
500 000 \$	pour le remplacement de véhicules;																																				
339 000 \$	pour la protection des bâtiments;																																				
310 000 \$	pour le campus René-Masson;																																				
25 000 \$	pour la désuétude informatique.																																				